



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection

Question écrite n° 113465

## Texte de la question

M. Jean-Claude Flory appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur les récentes positions de la communauté internationale qui a décidé au terme de longues tractations d'entamer le processus de révision du protocole de Kyoto en 2008, qui conduira à terme à la définition de ses engagements futurs. Ce protocole, comme chacun sait, vise à lutter contre l'effet de serre. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître la ligne que tiendra la France dans le cadre de cette révision.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Flory](#)

**Circonscription :** Ardèche (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 113465

**Rubrique :** Environnement

**Ministère interrogé :** écologie

**Ministère attributaire :** écologie, développement et aménagement durables

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 décembre 2006, page 13119